

MARQUE NF - ENTREVOUS EN BÉTON

DÉCISION D'ADMISSION
 Le 26/06/08 sous n°311.001
 DÉCISION DE RECONDUCTION
 Le 18/12/15 sous n°311.010

Établissement : **SEPA 5**
74 A RUE DE MULHOUSE
68170 RIXHEIM
FRANCE
 Siège social : **SEPA 3**
67601 SELESTAT CEDEX

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 034 Entrevous en béton** et à la norme **NF EN 15037-2/A1:2011** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 034, pour les produits désignés ci-après.

Types			Dimensions entrevous (cm) Haut x Long x Larg	Cloisons verticales	Feuillure		Paroi supérieure des RR (Classe)	Masses volumiques (kg/m³)	
SR	RR-PS	RR-TCI			Dimensions (mm)	Classe		Apparente des entrevous	du béton constitutif
X	/	/	8.0x24.6x53.0	2	24x37	N1	/	1165	1890
X	/	/	12.0x24.6x53.0	2	24x37	N1	/	930	1890
X	/	/	16.0x24.6x53.0	2	24x37	N1	/	805	1890
X	/	/	20.0x24.6x53.0	2	24x37	N1	/	770	1890

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est valable 3 ans, sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Page 1/1

Pour tout renseignement - CERIB :

Katia DIALLO

Tél.: 02 37 18 48 30 Fax.: 02 37 32 63 46

68S010

Code interne : A - G1 - B1 -

Pour le CERIB



Alberto ARENA

Le responsable des activités de certification

EXTRAIT DES SPECIFICATIONS DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION
(Norme NF EN 15037-2:2009/A1:2011 et caractéristiques complémentaires éventuelles)

EQUIVALENCE ENTRE LES DENOMINATIONS FRANCAISES ET LA NORME NF EN 15037-2:2009/A1:2011

		Dénominations françaises			
		Entrevous de coffrage		Entrevous porteur	
		simple	résistant	simple	à table de compression incorporée
Dénominations selon NF EN 15037-2	faiblement résistant	NR			
	semi-résistant		SR		
	résistant			RR-PS	RR-TCI

CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES : **Classe T1** classe retenue pour la marque NF pour la longueur et la hauteur

Tolérances dimensionnelles

Longueur et hauteur	: ± 10 mm
Largeur	: ± 5 mm
Feuillure d'appui	: ± 3 mm
Autres dimensions	: ± 5 mm

Dimensions minimales

Largeur minimale de la feuillure d'appui:	Classe N1 ≥ 20 mm	Classe N2 ≥ 25 mm
Paroi supérieure des entrevous résistants (e):	Classe TF1 ≥ 30 mm	Classe TF2 ≥ 35 mm
Chanfrein des entrevous résistants:	Largeur ≥ 30 mm	Hauteur ≥ (2/3).e

CARACTERISTIQUES D'ASPECT

Les entrevous ne doivent présenter aucune fissure ou épaufrure pouvant nuire à leur performance mécanique.

CARACTERISTIQUES MECANIQUES

Classe R1 classe retenue pour la marque NF pour la longueur et la hauteur

Résistance au poinçonnement - flexion

Résistance caractéristique minimale pour chaque type d'entrevous

Type d'entrevous	valeur minimale de la résistance caractéristique au poinçonnement-flexion (kN)
NR	1,5
SR	2,0
RR	2,5

L'essai est effectué au délai de livraison. La résistance caractéristique est calculée pour une garantie de 95%.

Pour les modèles pilotes, une carte de contrôle est établie.

Lors des essais, tous les résultats individuels P_i doivent être supérieurs ou égaux à la valeur $Bi=0,8.Pr_k$, où Pr_k est la résistance caractéristique.

Résistance à la compression longitudinale

La résistance caractéristique à la compression longitudinale doit être vérifiée sur les entrevous résistants et semi-résistants lorsque le fabricant déclare une valeur supérieure ou égale à 20MPa pour une prise en compte dans le calcul du système de plancher fini.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Masses volumiques

Les masses volumiques apparentes des entrevous et la masse volumique absolue du béton ne doivent pas s'écarter de ± 10% des valeurs déclarées.

Elles sont à déclarer en alternative aux essais prévus pour les propriétés acoustiques et thermiques, ainsi que pour la résistance au feu du système de plancher fini.

Spécifications pour le béton de granulats légers

L'amplitude de la variation dimensionnelle entre états conventionnels extrêmes doit être ≤ à 0,45 mm/m.

Dans le cas des entrevous résistants, le béton de granulats légers doit être au moins de classe LC12/13, avec une masse volumique minimale de 800 kg/m3 conformément au paragraphe 11.3.1 de l'EN 1992-1-1: 2004.

Signification de la ligne "code interne"

O : une note de commentaires est annexée au présent certificat
A : usine bénéficiant d'un allègement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie
G : usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)
B : usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)
(1) l'indice associé est celui de la décision de première autorisation.

Attest_EV_1_005 du 11/06/2014

Établissement : **SEPA 5**

à : **68170 RIXHEIM**

N° **311.010**

OBSERVATIONS
